

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2023\_29

Nombre de membres 10

Excusé : 0

Date de la convocation : 09 novembre 2023

En exercice : 10

Absents : 1

Date d'affichage : 09 novembre 2023

Présents : 6

Pouvoir : 3

### ACCEPTATION DEVIS POUR ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DE L'MAENAGEMENT DES PARCELLES ZI 18 et ZI 20

L'an deux mille vingt-trois et le lundi vingt novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, M. Didier MIRATON, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Ninoslava BOZOVIC, Sébastien LANGE, Sandrine NARDI.

Absent : M. WEISSE Damien

Pouvoir : M. BOYER Christophe donne pouvoir à Mme NARDI

M. ROUX Stéphane donne pouvoir à M. MIRATON

Mme TEQUI Maryse donne pouvoir à Mme BOZOVIC

Secrétaire de séance : Mme Ninoslava BOZOVIC

o O o

Monsieur Le Maire rappelle le projet qui concerne l'achat de la maison et du terrain, 816 Route d'Esclauzolles.

Nous avons demandé à M. PASSELERGUE de nous faire une étude de faisabilité pour ce projet. Il nous propose un devis de 3480 HT comprenant :

- le diagnostic de l'état existant (bâtiment, terrain)
- l'étude urbanistique de la zone (autorisation, réseaux)
- l'étude de faisabilité de 2 ou 3 scénarios (plans schématique d'utilisation, descriptif technique des travaux à entreprendre, coûts, délais) et remise du rapport

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer pour l'acceptation de cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'ACCEPTER le devis de M. PASSELERGUE pour un montant de 3 480 € HT ce qui fait 4 176€ TTC
- AUTORISE M. Le Maire à signer tout document qui pourrait faire avancer le dossier

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,  
Claude REILHES.